

**SOCIÉTÉ DES USINES DE L'ORBE**

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du vendredi 23 juin 2006, à 17 h 30, à la Buvette du Casino d'Orbe.

Feuille de présence ouverte dès 17 h.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion et comptes annuels de l'exercice 2005 avec communication du rapport de révision.

Proposition: approbation.

2. Emploi du solde à disposition de Fr. 730 045.14, résultant du bilan.

Proposition: le solde au bilan est affecté de la manière suivante:

<i>- distribution d'un dividende brut de 12%, soit Fr. 60.- par action, total</i>	<i>Fr. 128 160.00</i>
<i>- attribution à la réserve générale</i>	<i>Fr. 0.00</i>
<i>- attribution à autres réserves</i>	<i>Fr. 0.00</i>
<i>- report à compte nouveau</i>	<i>Fr. 601 885.14</i>
<i>Solde au bilan</i>	<i><u>Fr. 730 045.14</u></i>

3. Décharge aux membres du conseil d'administration.

Proposition: décharge pour l'exercice 2005.

4. Election.

Proposition: - élection de M. Laurent Francfort, syndic de Vallorbe, comme membre du conseil d'administration pour une période statutaire de 3 ans, en remplacement de M. Michel Chabloz, démissionnaire;

- réélection de MM. Paul-Daniel Panchaud et Bernard Randin, comme membres du conseil d'administration pour une nouvelle période statutaire de 3 ans;

- élection de la fiduciaire BfB, Bourquin Frères & Béran S.A., en qualité d'organe de révision pour une période statutaire de 1 an.

5. Propositions individuelles et divers

Les propositions individuelles doivent parvenir au conseil d'administration par écrit, au moins 10 jours avant l'assemblée générale.

Tout actionnaire inscrit au registre des actions reçoit une convocation personnelle accompagnée des documents mentionnés au point 1 de l'ordre du jour.

Orbe, le 18 mai 2006

Le conseil d'administration